



# Les Voreppins au travail, au début du XX<sup>e</sup> siècle (1<sup>ère</sup> partie)

Lorsqu'on analyse attentivement le tissu économique de Voreppe au début du siècle dernier, on est surpris de constater le nombre important de travailleurs indépendants installés dans la commune. Néanmoins, Voreppe a été touchée par la « révolution industrielle » de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et, de ce fait, sont nées des entreprises installées à l'extérieur du bourg, employant un plus grand nombre de salariés, alors que les anciens métiers étaient répartis dans le centre et les hameaux alentour.

## I - Les anciens métiers<sup>1</sup> ont survécu

La vitalité de cet ensemble de petites, voire très petites entreprises, était une des caractéristiques de cette époque et elle concernait presque tous les secteurs d'activités. Cette situation peut sans doute s'expliquer par la quasi-absence d'employeurs de la taille de ceux que nous connaissons actuellement et par la multitude de métiers manuels, aujourd'hui disparus, pouvant être exercés par une seule personne. En effet, beaucoup de ces spécialités ne demandaient pas de vastes locaux ni de gros moyens humains ou matériels ; c'était, par exemple, le cas des gantiers, tailleurs et des nombreux emplois féminins, modistes, culottières, brodeuses, tricoteuses qui pouvaient parfois se faire dans une pièce de l'habitation principale ce qui favorisait le travail isolé.

Une grande partie de l'emploi était donc assuré par ces innombrables professions bien souvent exercées par le seul chef de famille, homme ou femme<sup>2</sup> et, si beaucoup aujourd'hui appartiennent au passé, ils resteront malgré tout des témoins de leur époque.

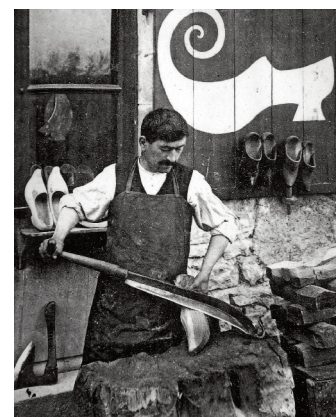
Le nombre de cordonniers peut paraître élevé, mais il faut se rappeler que contrairement à aujourd'hui où le

Etameur	1	Voiturier	11	Forgeron	1	Maréchal-ferrant	3
Charron	1	Bourellier	3	Ferblantier	3	Plombier-zingueur	3
Scieur	8	Bûcheron	11	Tonnelier	1	Marchand de bois	4
Journalier	30	Marbrier	3	Tailleur de pierres	7	Cordier	1
Gantier	43	Cordonnier	9	Matelassier	1	Tailleur	6
Gantière	29	Blanchisseuse	6	Lingère	13	Tisseuse indépendante	12
Giletière	2	Repasseuse	4	Culottière	4	Tricoteuse	5
Modiste	5	Couturière	16	Domestique	26	Chef de gare (tramway)	1

cordonnier ne fait plus que de la réparation, le cordonnier du début du XX<sup>e</sup> siècle fabriquait les chaussures qu'il vendait. Certains proposaient encore des galoches<sup>3</sup> et, bien que le métier de galocher ait disparu, il figurait encore sur les registres municipaux à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les 12 tisseuses sont citées dans le recensement sans employeurs, il est donc fort possible qu'elles travaillaient à domicile sur des petits métiers individuels.

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive, bien d'autres activités mériteraient d'être évoquées, mais le sujet serait trop long. Citons cependant la ganterie qui occupait encore 72 personnes en 1921, bien que ce secteur soit déjà fortement en récession. Tous travaillaient en sous-traitance, pour les grands gantiers grenoblois, les chiffres du tableau ci-dessus correspondant à des emplois directs.



un sabotier ;  
fonds Colette Meunier

1 - Recensement de 1921, archives municipales de Voreppe

2 - Les femmes vivant seules, les veuves étaient également classées dans la rubrique « chef de famille »

3 - Galoche : chaussure dont le dessus était en cuir et la semelle en bois.

La baisse d'activité de la profession allait se confirmer puisqu'en 1936, il ne restait sur Voreppe que 22 gantiers et 23 gantières et en 1946 seulement 10 gantiers et 3 gantières.

Tous ces travailleurs se rendaient périodiquement à Grenoble pour récupérer de l'ouvrage pour la semaine ou la quinzaine à venir. Il pouvait s'agir de peaux prêtes à être découpées pour ceux qui assuraient la découpe et la couture ou de gants prédécoupés pour ceux qui ne faisaient que la couture.

Pour la petite histoire, citons un employeur un peu particulier en la personne du curé Nublat qui avait à son service Mme Anathasia Genève, cuisinière de son état.

Des journaliers, hommes ou femmes, étaient des employés sans qualification ni emploi fixe qui se louaient parfois au gré des saisons et principalement dans l'agriculture. En 1851<sup>4</sup>, cette catégorie représentait 265 individus, dont 140 hommes et 125 femmes, souvent des veuves ou des célibataires.

D'après le recensement de 1921<sup>5</sup>, il y avait sur la commune 424 personnes enregistrées dans la rubrique « patrons »<sup>6</sup>, ils représentaient 35% de la population active et leur activité permettait de subvenir aux besoins de 57 % des 740 ménages que comptait la commune.

## II – Les « grosses » entreprises

Comme nous pourrions le découvrir dans les tableaux qui suivent, il n'existait sur la commune que des sociétés entrant dans la catégorie actuelle des PME<sup>7</sup>, dont deux seulement, les ciments Allard et les tissages Christolhomme, dépassaient la centaine de salariés. Il n'y avait pas sur Voreppe d'établissements appartenant à de grands groupes industriels, ceux-ci n'existaient pas encore.

Qui sont, par ordre d'importance, les six plus gros employeurs de la commune en 1921 ?

	CIMENTS ALLARD		CHRISTOLHOMME		MILLY BRIONNET	BICKERT	GEY	ANDINA
Résidence des employés	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Carrières	Velours	Travaux	Travaux
Le Bourg	53	1	5	58	17	9	5	6
Reste de la commune	86	6	1	40	10	6	7	5
	139	7	6	98				
	146		104		27	15	12	11

La cimenterie, fondée en 1873 par Jean-François Thorand, prend dès 1874, le nom de « Cimenterie Thorand & Nicolet », du nom de l'associé et, en 1900, devient la « Cimenterie Allard, Nicolet & Cie ».



En-tête de facture de la cimenterie Allard & Nicolet



Ouvriers devant les fours de la cimenterie

4 - ADI-4E543/1F\_1, recensement de 1851

5 - Archives municipales de Voreppe

6 - Ce qualificatif englobait, outre les chefs d'entreprise, tous ceux qui exerçaient pour leur propre compte et très souvent seuls, une activité. Cela allait du gantier coupant et cousant ses gants à son domicile à la lingère faisant la lessive chez des particuliers. Cette classification comprenait également les agriculteurs propriétaires encore très nombreux à cette époque.

7 - PME : entreprise de moins de 250 personnes et de chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros suivant la classification actuelle de l'INSEE.

## a) Leur évolution sur une quinzaine d'années

EMPLOYEURS sur Voreppe	1921	1926	1936
Ciments ALLARD et NICOLET	146	204	170
Tissage CRHISTOLHOMME	104	96	53
Carrières MILLY BRIONNET	27	31	11
Tissage velours BICKERT	15	38	2
Entreprise de travaux ANDINA	10	8	4
Exploitant forestier PERROUX	8	20	2
Société de sauvetage de l'enfance du Chevalon <sup>(1)</sup>	10	11	13
Paris à Lyon et à la Méditerranée (PLM)	17	11	17
Orphelinat de jeunes filles de l'Herbe <sup>(2)</sup>	9	9	7
Petit séminaire			36
Menuiserie DEMIRLEAU			3

À partir de 1926, une quinzaine de personnes ont trouvé un emploi en dehors de Voreppe, chez Merlin-Gérin, Valisère, Gants Perrin ou à l'asile de Saint-Robert

- 1 - cette institution deviendra plus tard le centre Beaugard.
- 2 - orphelinat situé à l'emplacement de l'Association des Paralysés de France (APF)

François Christolhomme prend la tête d'une usine construite en 1895, portant le nom de « Société des Tissages Mécaniques de Voreppe », située à l'emplacement de l'actuelle mairie. En 1908, elle comporte 137 métiers à tisser et travaille pour la soierie lyonnaise.

À partir de 1936, pratiquement toutes les entreprises du tableau ci-dessus vont décliner puis disparaître. Il y aura évidemment des variations à la hausse comme l'entreprise Demirleau qui venait de naître et qui allait donc se développer, mais l'issue restera identique.



## b) Où habitent les salariés

En examinant leur domicile par rapport à l'entreprise qui les employait, on remarque que la plupart résidaient dans les quartiers ou hameaux proches de leur lieu de travail. Ainsi la majorité des « cimentiers » qui travaillaient aux carrières habitaient au Chevalon, à Sautaret, Chassolière, l'Herbe, Didonière, ou Morletière, alors que ceux qui étaient employés à la finition et au conditionnement du ciment qui se faisaient à l'usine de la Gare, venaient du bourg, des quartiers de la Gare ou de Brandegaudière.

Aucun n'était domicilié à L'Achard, l'Île Plançon, l'Île du Pont, Vorzaret, la Crue de Moirans ou l'Île Rose, hameaux plus éloignés de ces deux sites.

Le constat est identique pour les salariés de Christolhomme dont la plus grande partie habitait au bourg ou dans les quartiers périphériques de Nardan, ou de la Véronnière.

Plus globalement, 99 % de la population en âge de travailler était employée sur le territoire communal. Il faudra attendre 1936 pour que les grandes entreprises grenobloises commencent, timidement comme nous pouvons le constater sur le tableau ci-dessus, à attirer les salariés de Voreppe.

La principale explication de ce regroupement domicile et travail était évidemment le mode de déplacement utilisé par les travailleurs. Le plus courant étant la marche à pied, il était difficilement envisageable de faire des dizaines de kilomètres pour se rendre sur son lieu de travail. La classe laborieuse n'avait pas encore les moyens d'acquérir une automobile ; en effet selon un état de 1931, conservé dans nos archives municipales, il n'y avait à Voreppe, hors véhicules utilitaires, que 23 voitures de tourisme, 17 motocyclettes et 4 voitures.

Voreppe ne connaissait pas encore les problèmes de stationnement ni les embouteillages !

Les heureux acquéreurs de ce qui était encore un objet de grand luxe étaient les industriels, artisans, commerçants, médecins, propriétaires exploitants ou... M. le maire.

Parmi eux nous pouvons citer MM. Jean et Joseph Allard, François Christolhomme, Jérôme Andina, André Delandre, Marius Gaillat, Émile Perroux, Auguste Blanc, le directeur des tissages Bickert, le maire Joseph Sarret, et Philémon Thévenet, le médecin qui possédait une Citroën immatriculée 4888-HK1.

Bernard Mounier ■